

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	58-59 (1968-1969)
<b>Artikel:</b>	La vie carougeoise de 1900 à 1930
<b>Autor:</b>	Tagini, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005479">https://doi.org/10.5169/seals-1005479</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jacques Tagini

## La vie carougeoise de 1900 à 1930<sup>1</sup>

### 1. Introduction

Située au sud de la ville de Genève dont elle est séparée par l'Arve, la ville de Carouge constitue un cas particulier<sup>2</sup>.

En 1754, Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne et duc de Savoie, et la République de Genève concluent un traité qui met fin à une suite de différends séculaires de tous ordres. A cette époque, Carouge ne compte que quelques maisons plantées, pour la plupart, de chaque côté de la voie antique qui conduit de Genève vers le sud. En 1780, la Cour de Turin érige le bourg en chef-lieu de la province de Carouge que, par lettres patentes du 31 janvier 1786, Victor-Amé III, roi de Sardaigne, duc de Savoie, prince de Piémont, juge à propos de «décorer du titre de ville»<sup>3</sup>.

Déjà, à partir de 1761, Carouge se transforme, s'agrandit. Appelés par le roi, des architectes – piémontais pour la plupart – dessinent les plans d'une ville très aérée, aux rues larges heureusement proportionnées. En 1772, l'on y dénombre 568 habitants. En 1779, ils sont plus du double: 1190 exactement. En 1792, la population atteint 4672 habitants; mais en 1798, ceux-ci ne sont plus que 2750.

De cette «ville champignon» du 18<sup>e</sup> siècle subsiste un ensemble architectural harmonieux: en bordure de rues relativement larges s'élèvent des maisons d'un ou deux étages au rez-de-chaussée desquelles, en général, s'ouvre une *arcade*, un magasin. Derrière le bâtiment se cache un jardin silencieux.

Tel est le décor où se meuvent, au cours du premier tiers de notre siècle, les Carougeois dont, à partir de récits de mon père<sup>4</sup> et de souvenirs personnels confrontés parfois avec les échos des journaux locaux, le «Carougeois» pour les années de 1906 à 1912 et le «Journal de Carouge» dès le 1<sup>er</sup> juillet 1919, je me propose d'évoquer la vie de chaque jour.

### 2. Situation démographique

Au milieu de cette période se situe la Première guerre mondiale qui atteint le canton de Genève plus que tout autre canton suisse. Cela se comprend

<sup>1</sup> Texte revu et augmenté de l'exposé présenté lors de l'assemblée générale du 7 mai 1967, à Carouge.

<sup>2</sup> Sur la création et l'expansion de Carouge, lire le magistral ouvrage de M. André Corboz, «Invention de Carouge, 1772-1792», Lausanne 1968.

<sup>3</sup> Texte des lettres patentes cité d'après M. André Corboz, op. cit. p. 355.

<sup>4</sup> Né le 14 octobre 1885; décédé le 21 mai 1968.

facilement si l'on songe que le canton de Genève n'est rattaché à la Suisse que par 4 km de frontière alors qu'il en a 107 avec la France.

Du point de vue démographique, la situation de Carouge est caractéristique :

Au début du siècle, la commune compte 7437 habitants dont près de la moitié sont des étrangers. En 1911, on a 9019 habitants parmi lesquels on dénombre 4454 étrangers dont 2637 Français, 1771 Italiens, 150 Allemands. Deux ans plus tard, alors que la population s'élève à 9110 âmes, les étrangers sont plus nombreux encore et représentent 53%. Dès 1914, la dépopulation s'amorce : de 8433 habitants en 1920, on descend à 8035 en 1930. A ce moment, sur 100 habitants, il n'y a plus que 28 étrangers ; les confédérés sont au nombre de 39 alors qu'avec 33 Genevois, la proportion demeure stationnaire. Si l'on considère la langue que parlent ces habitants de Carouge, l'on voit qu'en 1910, 80% s'expriment en français, 14% en italien et 5,5% en allemand. Dix ans plus tard, la langue française n'est parlée que par 78,5% d'habitants, l'italien l'est toujours par 14%, l'allemand par 6,5%. En 1930, l'on enregistre les proportions suivantes : 79% pour le français, 11% pour l'italien et 9% pour l'allemand.

Lors des *Promotions* de 1911, le directeur des écoles de Carouge rapporte que, sur 914 élèves, 28% sont Genevois, 23,1% Confédérés et 48,9% étrangers. En 1920, sur 838 élèves, 24% sont des Genevois, 29% des Confédérés – dont bon nombre de Suisses alémaniques – et 47% des étrangers qui, pour la plupart, appartiennent à des familles savoyardes ou italiennes.

Cet extraordinaire mélange de population fait dire à M. Henri Tanner que, dans Carouge, «à la même heure, on sent l'odeur de l'ail, de la choucroute et de la gibelotte de lapin»<sup>5</sup>.

En fait, la langue de Dante – ou tout au moins le piémontais – a toujours fortement résonné dans les rues de la cité des bords de l'Arve. A qui en douterait, il suffirait de rappeler les noms de ceux qui, en 1922, constituent le comité de la société de boules «Le Rondeau». Ce sont Marelli, Banfi, Baroli, Bozzello, Vittone, Camagni, Roscie, Bruna, Pattacini et Salvadei<sup>6</sup>!

### 3. *Le Carougeois*

#### 3.1 *Son caractère*

D'essence latine, méridionale, libre, volontiers frondeuse, batailleuse quelquefois, Carouge est – ainsi que le note encore M. Henri Tanner – «une ville où l'on aime la vie, on cultive l'amitié, on tutoie son voisin, on raconte des histoires, où les hommes [...] ont la sensation d'y être les

<sup>5</sup> Henri Tanner, «Carouge ou comment naît et vit une petite ville», Cahier du Léopard n° 2, Carouge 1947.

<sup>6</sup> Journal de Carouge du 25 février 1922.

maîtres non pas par abus d'autorité, mais parce qu'ainsi le veulent la nature et l'ordre des choses»<sup>7</sup>.

Par son ascendance champêtre, Carouge a hérité d'une «âme rurale, un peu rude, mais cordiale et joyeuse»<sup>7</sup>.

En dépit de ce caractère, les Carougeois de 1900 à 1930 ne constituent pas un bloc monolithique. Loin de là! Les opinions ne sont pas unanimes. À divers moments, chaque catégorie de groupements est bipartite, en ce sens qu'elle comprend deux sociétés antagonistes qui se sont statutairement donné un même but. Il y a deux chorales, deux corps de musique, deux sociétés littéraires, deux clubs de foot-ball, deux clubs de tennis. Au demeurant, cette subdivision n'est pas motivée essentiellement par des raisons d'ordre confessionnel ou politique. Elle a souvent pour origine le caractère trop bien trempé de ceux qui tiennent les rênes de l'association. Il n'en existe qu'une jusqu'au moment où, au cours d'une séance, deux fortes têtes s'affrontent à propos d'une vétille; les poings s'abattent sur la table; deux individus se brouillent. C'est la démission de l'un des deux, suivie peu après de celle de ses partisans. Et l'on assiste bientôt à la fondation d'un nouveau groupement!

Le Carougeois n'a pas bon caractère? C'est faux; il a *du* caractère! Si j'essaie de faire un portrait robot des Carougeois, je dirais qu'ils sont affables, francs, hableurs modérément, qu'ils possèdent un cœur d'or, bien que d'aucuns le cachent sous une carapace rugueuse. Un seul exemple le démontrera: Lorsque les boulanger du canton décident, vers 1910, de supprimer les *étrennes* aux clients, ceux de Carouge respectent la volonté de leur organisation professionnelle, mais ils décident aussitôt de verser en espèces la contre-partie de ces *étrennes* aux institutions philanthropiques de leur ville: cuisines scolaires, crèches, colonies de vacances.

Le Carougeois est enjoué, guettant l'incident qu'il pourra monter en blague. Et de fait, dans cette bonne cité, les farces sont innombrables qu'on a plaisir à se remémorer à l'occasion.

### 3.2 Sobriquets et surnoms

En théorie, selon A. van Gennep, l'on doit distinguer les surnoms individuels des sobriquets collectifs, à la fois du point de vue psychologique et du point de vue linguistique<sup>8</sup>. Si Carouge et ses habitants ne portent pas à proprement parler de sobriquets collectifs, certaines expressions leur sont propres: en raison de la situation géographique, les Carougeois sont *les fils d'Arve*, la ville est *la cité des bords de l'Arve*. Du fait de ses armoiries, elle est aussi *la cité du Léopard*. En effet, en héraldique, celles-ci se définissent en ces termes: De gueules au lion couché regardant de face, reposant sur une terrasse de sinople, au pied d'un arbre au naturel. Or, comme la science héraldique appelle aussi léopard un lion couché, les armoiries de la ville ont représenté pendant longtemps l'image d'un vrai

<sup>7</sup> Henri Tanner, «Carouge», Neuchâtel 1957, p. 20.

<sup>8</sup> Arnold van Gennep, «Manuel de folklore français contemporain», Paris 1938, tome IV, p. 750.

léopard couché sous un caroubier portant de longues caroubes rouges, certains soutenant que Carouge tirait son nom de ce fruit exotique dénommé aussi carouge<sup>9</sup>.

Quant aux surnoms, nombreux étaient les Carougeois qui, à l'époque considérée, en portaient un, expression savoureuse ou pittoresque, évo-catrice au premier chef, qui, comme l'écrit Albert Dauzat, «empoigne l'individu pour, en général, ne plus le lâcher»<sup>10</sup>. Ce surnom choisi par le populaire, souvent avec une idée péjorative, restait fermement attaché à celui qui le portait mais n'était pas héréditaire.

Maints surnoms mettent en évidence une particularité corporelle, un détail physique.

Les cheveux jouent un rôle important, singulièrement lorsqu'ils sont roux: *Doré*, *Beau-Poil*, *L'Ecureuil*. *Frisolet* était un blondinet frisé.

D'autres caractères physiques sont retenus: *Bijou* était un joli garçon et *Quinette* avait la frimousse éveillée. *Quinze-Onces* et *Cul-Maigre* frappaient par leur maigreur. *Pot-Bleu* était bedonnant et grand amateur de *bleue*, d'absinthe. *Tattiet* était court de taille; *Ravonnet*, avec sa face rougeaudé sur un teint pâle, ressemblait à un radis rose à bout blanc. *Boïllu* et *Biben* – diminutif du *Bibendum* des pneus Michelin – offraient une obésité bien sympathique. *Gambier* arborait une barbe majestueuse rappelant celle du zouave des pipes en terre. *Piotu* avait de longues jambes. La *Grande-Virgule* était une femme grande et maigre dont la sœur, au contraire, était petite et trapue. Bien qu'il fût bègue, *Coccolli* s'obstinait à parler beaucoup.

Les surnoms soulignent aussi les qualités mais concrétisent surtout les travers ou les manies de ceux auxquels ils sont donnés. Ainsi connaissait-on à Carouge *Tout-Doux*, d'une douceur angélique, et *Funèbre*, un garçon fin rigolo qui plaisantait à froid. Il y avait *Désordre*, *Piquête*, souvent entre deux vins, *Poulasse* grand amateur de cotillons, *La Jaravatte*, parleur ardent, *Dupot*, gai comme... un pot quoique Marseillais, *Baisemol*, personnage apathique, silencieux et lent, *Dynamite* et *La Tomme*, tous deux d'une lenteur désespérante, *Renaudis*, rouspéteur, jamais content, *Ron-Ron* qu'on disait dormir en jouant lors des répétitions marchantes de la Fanfare et dont le doux ronflement lui avait valu son surnom. Il y avait encore *Poil-de-Brosse* au caractère rappelant les poils durs des brosses qu'il fabriquait. *Va-Va*, *Tia-Tia*, *Dupet*, *N'est-ce-pas-vrai*, *Parquoite*, dérivé du «perchè» italien, *Fadrait* étaient surnoms attribués à des individus qui abusaient de ces expressions dans leur langage. *Moins-Dix* avait pour habitude d'abandonner toute occupation à midi moins dix pour aller siroter sa *coueste*.

Certains surnoms avaient rapport avec la profession ou la fonction exercée:

<sup>9</sup> cf. Henri Tanner, «Carouge», p. 15, et Raymond Zanone, «Carouge, origine du nom de ses rues», Carouge 1969, p. 13-14.

<sup>10</sup> Albert Dauzat, «Les noms de personnes, origine et évolution», Paris 1925, p. 168.

*Volaille* tenait commerce de volailles, *Pétrin* était boulanger, *La Poupée* marchand de jouets, *Le Niâble*<sup>11</sup> maître-ramoneur, *Le Capi* capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers, *La Botte-Rouge* cordonnier dont l'enseigne était une colossale botte peinte en rouge. Avec *Emmanivelle*, surnom d'un horloger passionné de petite mécanique et d'automates, l'on a une contraction du prénom Emmanuel avec le mot manivelle, accessoire professionnel.

*Cadichon* fut le surnom que porta longtemps mon père et que ses camarades d'école lui avaient donné parce qu'il avait été désigné en 3<sup>e</sup> classe primaire pour lire à haute voix les «Mémoires d'un âne». *Zinguet*, lui, tenait son surnom du rôle qu'il avait joué dans une comédie. *Tatteux* était un chasseur renommé qui parcourait les «*tattes*», ces vastes plaines incultes de la campagne genevoise. *Fa-Dièze*, belle basse qui chantait dans les rangs de la chorale «*La Lyre*», possédait une tessiture grave remarquable. *Champagne* tenait son surnom de l'époque où il avait accompli son Tour de France comme compagnon du Devoir. *Sonnette* devait le sien à son nom de famille sensiblement déformé. Un généralissime de l'armée italienne de 1915 à 1917, *Cadorna*, avait donné son patronyme à un coiffeur transalpin. *Zozo* n'était qu'un diminutif de Joseph.

Enfin, plusieurs Carougeois ont porté des surnoms dont l'origine aujourd'hui nous demeure incertaine sinon inconnue:

*Babiolle*<sup>12</sup>, *Bagnolet*, lent, parlant du nez, *Bibi* ou *Gavot*, *Bouffi*, *Cornet*, *Fico*, *Jean-Lire*, surnom dérivant probablement du nom de famille de l'intéressé, Jean Loh, qui avait l'accent allemand très prononcé et parlait du nez, *Lânière*, *Le Mocco*<sup>13</sup>, *Mitoude*, *Ti-Pou*, *Tricouni*<sup>14</sup>, *Vertu*.

#### 4. *Les sociétés*

##### 4.1 *Leurs activités*

Si, en général, l'homme est un être social, le Carougeois l'est à un point extraordinaire. Davantage que tout autre sans doute, il ressent très jeune le besoin de vivre avec ses semblables, de s'attacher à eux par de multiples liens sociaux. Aussi le nombre des sociétés est-il fort élevé et leurs activités très diverses à Carouge.

A l'époque qui retient notre attention, il y a la Fanfare dont l'uniforme est tout simple: un canotier ceint d'un large ruban rouge et vert, couleurs communales, que portent les musiciens endimanchés. Elle donne des aubades lors de ses répétitions marchantes du dimanche matin, participe aux funérailles des notabilités, agrémente les fêtes de la ville. Il y a la «*Lyre de Carouge*» et l'«*Union des amis chanteurs*», chœurs d'hommes, qui prennent part ou organisent même d'importants concerts à Genève,

<sup>11</sup> Un *niâble* était un petit ramoneur.

<sup>12</sup> Une *babiolle* est une chose sans importance, une bagatelle.

<sup>13</sup> Surnom d'un sableur chevronné. Signifiait-il le caïd, le chef? A Carouge, un *mocco* est un gros morceau.

<sup>14</sup> Inventeur du clou à chaussure bien connu des montagnards auquel il a donné son surnom.

où l'on chante Jaques-Dalcroze et Doret, Beethoven et Frank Martin aussi. Il y a le «Sängerbund» et son «Jodler-Quartett», la Société des sous-officiers de pompiers, le Cercle de l'Union et le Vieux-Stand, tous deux groupements littéraires. Il y a des sociétés sportives: gymnastique, lutte, foot-ball, cyclisme, montagne, course à pieds, marche, tennis, boules, jeux de quilles. Dans presque chaque café siège une société d'épargne; l'une s'appelle «Le Vésuve», une autre «La Pensée», une autre encore «La Fourmi carougeoise». Il y a des groupements philanthropiques: cuisines scolaires, crèches et colonies de vacances. Il y a enfin le «Cercle du Léopard», société plus ou moins fermée qui réunit 40 notables.

#### *4.2 La place des sociétés au sein de la communauté*

La population participe à la vie de ces sociétés. Elle partage leurs joies et leurs peines.

Quand la *Gym* revient glorieuse d'un concours national, les rues sont illuminées. Du Pont-Neuf, qui enjambe l'Arve, limite du territoire carougeois, jusqu'au Stand, la salle des fêtes sise à l'autre bout de la ville, le cortège défile, martial. Tout de blanc vêtus, les pectoraux barrés d'un sautoir auquel sont fixés de nombreux insignes, souvenirs de concours passés, le chef coiffé du canotier au ruban rouge et vert, les gymnastes sont entraînés par les tambours et les clairons des sapeurs-pompiers, qui font scintiller les lampions de papier portés au bout d'une perche par des gamins. Des trottoirs, des fenêtres, les gens acclament les héros du jour. Au Stand, de nombreux discours sont prononcés dont la série s'achève par l'hymne national.

Les défaites atteignent aussi le Carougeois. Et quand, par exemple, au moment où le club de foot-ball Etoile-Carouge est à son apogée, Servette remporte la victoire, le chroniqueur sportif de l'un des grands quotidiens genevois n'hésite pas à écrire que, le soir, «on pleura dans les chaumières carougeoises». Vrai est-il qu'il y avait là quelque exagération!

#### *4.3 Les banquets*

A Carouge, l'on ne saurait imaginer une société qui n'a pas son banquet une fois l'an au moins. Au nombre de ces banquets, il faut citer particulièrement ceux des deux chorales qui ont traditionnellement lieu en décembre, au début du siècle aux alentours de la sainte Cécile (22 novembre).

Ce sont toujours de 100 à 200 convives qui se retrouvent à chaque fois en cette occasion. Ce sont aussi toujours – ou presque – les mêmes visages qui se revoient. Seul le nom de la société organisatrice et le local changent. Des personnalités qui siègent à la table d'honneur, seul le président n'est pas le même.

Si, comme l'a remarqué M. Henri Tanner «il n'est bon bec que de Paris, il est de bonnes mâchoires et de solides gosiers à Carouge où les banquets [...] sont de véritables cérémonies»<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Henri Tanner, «Carouge», p. 19.

Bonnes mâchoires et solides gosiers ? Certes. Mais robustes estomacs aussi pour venir à bout des pantagruéliques menus servis lors de ces réjouissances gastronomiques. Qu'on en juge par ces deux exemples tirés non point des annales du «Cercle du Léopard» réputé pour ses *coups de gueule*, mais tout bonnement notés au hasard :

Lors du *Banquet de la sainte Cécile* organisé par la Fanfare le 1<sup>er</sup> décembre 1906, on débute par le civet de lièvre accompagné de pommes en robe de chambre, puis c'est le gratin de cardons, les nouilles au jus, le poulet, la salade, le dessert assorti et les gâteaux.

Pour le banquet annuel de l'une des chorales, le 3 décembre 1921, le menu comporte du saucisson et de la longeole genevoise auxquels succède le civet de lapin accompagné de pommes de terre à la maître d'hôtel; puis viennent le poulet de Bresse, la salade, le fromage et les rissoles.

Cérémonies aussi que ces banquets ? C'est vrai. Ils possèdent leur rituel : tout d'abord l'apéritif, puis la bonne chère, enfin les discours et la partie récréative. A Carouge, l'on ne craint pas le nombre des orateurs. Il y en a toujours de 10 à 15 à entendre à l'issue du banquet de l'une des grandes sociétés.

La partie officielle – celle des discours – est toujours ordonnée par un maître des cérémonies, le *major de table*. Pour remplir cette fonction à satisfaction, il faut être dynamique, dissert, souriant, capable de résumer en quelques mots le discours qui vient d'être prononcé tout en adressant des félicitations méritées à l'orateur. Il faut surtout connaître parfaitement toutes les sortes de bans, toujours «chaleureux et redoublés», qu'on fait battre par toute l'assistance qui entonne ensuite en chœur le couplet d'une chanson populaire mais le plus souvent patriotique.

Terminée la partie officielle commence aussitôt la partie récréative, placée elle aussi sous la conduite du *major de table*. A la «délicate romance» succède l'«hilarante chansonnette»; le «consciencieux diseur» y va de sa récitation<sup>16</sup>.

Ainsi se déroulent ces banquets carougeois qui, «de l'apéritif, vous conduisent par degrés savants jusqu'aux chansons, aux blagues et au petit jour»<sup>17</sup>.

### 5. *La ville*

Au premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, l'aspect extérieur de Carouge ne diffère guère de ce qu'il était quelque 150 ans plus tôt, de ce que l'on voit de nos jours dans le périmètre du Vieux-Carouge.

Les maisons sont les mêmes, avec leurs façades harmonieusement alignées, comprenant généralement un étage sur rez-de-chaussée. Le plus souvent, la maison carougeoise est conçue pour abriter une ou deux familles, artisans auxquels il faut un atelier, ou petits commerçants qui ont besoin

<sup>16</sup> Ce sont des expressions des chroniques du «Carougeois».

<sup>17</sup> Henri Tanner, «Petite suite carougeoise», Genève 1942, p. 153.

d'une *arcade* pour accueillir le chaland. Empruntons à M. André Corboz la description de la maison carougeoise typique :

Le modèle le plus simple possède une porte et une arcade ; la porte donne soit sur un corridor qui traverse l'édifice et conduit à un escalier externe arrière (lequel mène à une galerie où s'ouvrent les pièces de l'étage côté jardin), soit sur un escalier qui accède à l'étage. L'arcade ouvre sur une pièce (chambre, boutique, voire remise), derrière laquelle se situe la cuisine. Dans les constructions plus vastes, ce type se dédouble en miroir, le corridor devenant alors de règle comme axe central de circulation, tandis que des cuisines apparaissent à l'étage<sup>18</sup>.

Cet auteur constate que le type carougeois ne s'explique pas par le schéma de la maison traditionnelle de la région genevoise. « Présentant toujours deux niveaux (les maisons plus hautes sont tardives ou surélevées), pourvues, la plupart, de coursives côté jardin, [les maisons carougeoises] ne proviennent peut-être pas directement d'un type paysan (bien que d'origine paysanne, l'arcade étant le résidu de la porte de grange), mais pourraient découler d'un type déjà évolué dans les petites cités d'où provient le plus clair des habitants de Carouge entre le traité de Turin [1754] et 1780 : Savoie, Dauphiné, Provence, Lyonnais »<sup>19</sup>.

A l'époque considérée, les rues de Carouge présentent deux aspects :

- les grandes voies, aux larges pavés plats, cubes de pierre d'une vingtaine de centimètres de côté ;
- les rues secondaires, aux cailloux ronds, de la grosseur d'une tête de chat.

Cette dernière sorte de pavage fait le désespoir des belles dames qui se tordent les pieds chaussés dans des bottines à hauts talons. Derrière ces élégantes, les galopins chantonnent un refrain du moment :

Adieu Carouge et tes pavés pointus,  
Chez la mère Agathe [une cabaretière], on y retournera guère.  
Adieu Carouge et tes pavés pointus,  
Chez la mère Agathe, on n'y retournera plus.

## 6. *Les artisans*

Au long de plusieurs de ces rues, des artisans de même profession se sont groupés. Sur les 200 mètres de la rue Ancienne, l'on ne compte pas moins d'une huitaine de tailleurs d'habits.

On dénombre aussi pas mal de sabotiers que les petits curieux aiment à regarder manier le lourd couteau articulé à une extrémité et grâce auquel les semelles de bois prennent une forme appropriée.

Au tout début du siècle, les rues sont à tout le monde et bien des artisans le démontrent. Les ateliers, généralement installés comme arrière-boutique, sont sombres, parcimonieusement éclairés par des fenêtres étroites, aux vitres poussiéreuses. On trouve plus commode de se servir des trottoirs ou des placettes longeant les maisons.

C'est ainsi qu'on peut voir, en pleine rue, les tonneliers rabotant les douves ou cerclant les tonneaux. Et ça tape, ça tape ! Et ça fait un bruit d'enfer auquel les voisins sont habitués. Les passants, sans se plaindre et

<sup>18</sup> André Corboz, op. cit., p. 385.

<sup>19</sup> André Corboz, op. cit., p. 385.

trouvant ça tout naturel, quittent le trottoir encombré et empruntent la chaussée.

Les serruriers ne manquent pas non plus de revendiquer une place pour leur forge portative, leur enclume, leur étou et l'outillage encombrant qu'il faut enjamber pour passer.

Le maréchal ferrant s'installe sur le trottoir ou sur la place, devant son atelier où ronfle sa forge. Le cheval dûment attaché par le licol à la maison voisine, attend patiemment que le forgeron lui ait réajusté ses fers. Et le teneur de pied, bien calé contre la cuisse ou l'épaule de la bête, détourne le nez quand le fer chauffé à blanc posé sur le sabot fait se dégager une odeur de corne brûlée bien connue et tolérée par le voisinage.

Mon arrière grand-père, qui était grillageur, n'abandonnait pas sa part du domaine public. Devant son magasin, il tordait son fil de fer pour fabriquer le treillis. Il occupait aussi le terrain pour la fabrication des tamis ou la confection des paniers à salade ou des cages pour les oiseaux. A certaines époques, tout le trottoir, sur une centaine de mètres, était accaparé pour le contrôle des longueurs des toiles métalliques dont, sans gêne ni scrupule, on déroulait les pièces entières, au grand dam des passantes qui redoutaient les tonnants reproches du grillageur quand, par inadvertance, elles marchaient sur le treillis.

En certains moments de l'année, c'était la chaussée elle-même qui était expropriée par le maître-brasseur et ses employés. On introduisait de la poix chaude dans les grosses tonnes de près de 2 mètres de diamètre, et pour que les parois du récipient soient régulièrement enduites de poix, on roulait le tonneau tout au long de la rue, sans souci de ceux qui pouvaient avoir besoin de circuler.

Contre les portes de leur arcade, les marchands-tailleurs suspendaient vestons et pantalons, gonflés de coussins qui leur donnaient fière apparence.

Le chapelier, lui aussi, suspendait chapeaux et casquettes devant sa vitrine, tout comme l'épicier sortait sur le trottoir la seille où, en temps de carême, il faisait dessaler sa morue.

Si elles n'envahissaient pas la chaussée ou le trottoir pour exercer leur profession, les lavandières tenaient une large place dans la cité. Bien entendu, seules les ménagères qui possédaient quelques moyens financiers pouvaient faire appel à ces aides pour laver le linge familial. Tôt le matin, les lavandières s'installaient au bord du canal, sur l'emplacement aménagé à leur intention. Elles arrivaient portant de lourdes seilles ou tirant un petit char surchargé de corbeilles emplies de linge. Epaules voûtées par le labeur, bras maigres et nerveux, pauvres mains crevassées, telles apparaissaient ces besogneuses au profil dur, aux yeux brillants, au menton en galoch. Tout le jour durant, elles plongeaient le linge dans l'eau froide du canal, le frottaient, le tapaient, le tordaient, le replongeaient pour le refrotter encore. Comme chez toutes vraies lavandières, les langues allaient bon train, le verbe haut, l'expression imagée. Le matin

et l'après-midi, le travail était suspendu un quart d'heure environ pour faire les dix heures ou faire les quatre heures. Ces femmes mangeaient sur place le pain et le fromage arrosés d'un bon coup de vin rouge. Les lavandières vinrent ainsi sur le bord du canal jusqu'au moment où, en 1906, le Bureau de la salubrité publique jugea que l'eau, contaminée, était impropre au lavage du linge. En 1908, le lavoir fut démolie. Mais ce n'est que plus tard, lorsque, après bien des discussions au sein des autorités communales, une buanderie fut créée dans un bâtiment de la rue du Collège, que les lavandières abandonnèrent les bords du canal définitivement.

### 7. *Les trottoirs*

Si la rue était souvent le domaine des artisans, en revanche, dès la tombée du jour, les trottoirs appartenaient aux familles. Quand le temps le permettait, père, mère et enfants sortaient des chaises paillées de la cuisine et s'installaient devant leur maison, à même la rue – les gosses le plus souvent assis sur le pas de porte ou au bord du trottoir –, pour manger dans le rustique pot de terre la soupe aux légumes, avec pain et fromage trempés. On ne s'interrompait que pour placer ici et là un commentaire sur le temps, sur les événements, sur les voisins et surtout sur les voisines. A l'occasion d'une anecdote, l'on évoquait aussi la mémoire de disparus, de ceux qui sucent les pissenlits par la racine ou qui font des toupines dans le petit cimetière des Moraines.

La nuit venue et le pot vidé, on réintégrait la cuisine, car c'est elle qui servait de salle de réunion à la famille. Là s'achevait la veillée.

### 8. *Le tambour de ville*

A cette époque, la Municipalité avait, comme beaucoup de ses sœurs françaises, son tambour de ville, crieur public doté d'un uniforme qui se réduisait à une simple casquette gris foncé dont la forme rappelait celle des porteurs de bagages de nos gares, rehaussée d'un modeste galon rouge.

Le *tambour* partait du bas de Carouge et s'arrêtait à chaque coin de rue. Un roulement sonore et, au milieu des bousculades des chenapans, les commerçants et artisans, les clients des cafés voisins surgissaient de partout. Aux fenêtres prestement ouvertes, les femmes s'accoudaient, tendant le cou, comme pour entendre mieux.

Sa série de ras achevée, le tambour toussait pour s'éclaircir la voix et commençait à lire: «Avis! ...» Et suivaient l'indication de la date des vaccinations publiques et gratuites ou d'autres informations officielles, l'annonce aussi d'objets perdus ou trouvés, l'ouverture du marché aux poissons de mer, l'arrivée d'un cirque et de tant d'autres choses encore qui captivaient l'attention de tous parce que la télévision, ni la radio ne diffusaient leurs «spots» ou leurs «flashes»!

### 9. *Les briques*

Un autre événement nous ravissait nous autres gamins. C'était la *levée des briques*.

En toute saison, chaque lundi après-midi, un tombereau passait dans les rues de la ville. Tiré par un cheval bien docile, habitué à s'arrêter de lui-même où et quand il le fallait, le tombereau était annoncé de loin par le roulement bruyant de la crécelle que le charretier faisait tourner et tourner sans cesse. Sans doute n'avait-elle point la puissance des crécelles qui se substituent aux cloches en certains endroits de notre pays, tout au long de la semaine sainte. Mais la «crécelle des briques», comme nous la dénommions, possédait une puissance suffisante pour alerter les ménagères dont la maladresse s'était traduite, dans les jours précédents, par le bris d'un saladier ou d'une *toupine*, ou qui voulaient se débarrasser d'une casse-role trop usée, plus simplement encore de boîtes de conserves vides. De tels déchets ménagers ne devaient, en effet, pas être joints aux ordures ordinaires, putrescibles, que les paysans de la région utilisaient comme engrais pour améliorer leurs terres.

A peine avions-nous entendu le ronronnement de la crécelle que nous dévalions l'escalier pour jeter nous-mêmes dans le tombereau les *briques* mises de côté pour ce jour-là.

### 10. *Les cafés*

«Dès le moyen âge – écrit René-Louis Piachaud – l'on venait de Genève à Carouge manger force biscoins et gâtelets, que l'on n'avalait jamais sans boire!»<sup>20</sup>

En 1777, l'on dénombre 54 cabarets à Carouge, alors bourg de quelque 600 âmes. Quinze ans plus tard, alors que la population compte 4670 habitants, il y en a 142! En 1944, l'enquête conduite par le Service du Vieux-Carouge n'en recense plus que 51.

Dans son inventaire des auberges et cabarets de 1766, le secrétaire Chaulmontet mentionne le nom des enseignes de ces établissements. Au 20<sup>e</sup> siècle, quelques-unes seulement survivent: Le Lion-d'Or, le Cheval-Blanc, l'Olivier de Provence, l'Ecu de Savoie, la Croix-Blanche, l'Aigle-d'Or, le Mont-Blanc. La Mignonne, notée en 1766, a disparu, mais l'on va, en notre époque, boire picholette au Cœur saignant!

Tous ces cafés sont bien achalandés. Il n'en est pas un qui n'ait sa société, ses idées politiques ou sociales, son histoire. En gens avancés, les Carougeois ne vont pas au café pour boire; ils y vont pour parler de la Lyre, du Club Olympique ou d'autres sociétés<sup>21</sup>. On y vient vider un pot ou un demi-pot de vin blanc<sup>22</sup>, ce *petit-gris* des coteaux de Bernex, de Bossey, de Charrot ou de Landecy. L'on y fait les *quatre heures*, avec ce bon pain

<sup>20</sup> René-Louis Piachaud, «Carouge», Genève 1936, p. 88.

<sup>21</sup> Cf. «Le Carougeois» du 3 janvier 1907.

<sup>22</sup> Malgré l'introduction du système décimal, les vieux Carougeois continuaient à parler des anciennes mesures.

«mol à la mie et bien ferme en croûte»<sup>23</sup> qui s'harmonise si heureusement avec la tomme de Savoie ou le reblochon fondant, requérant sel et poivre largement. Certaine tenancière savoyarde servait à ses hôtes la *pétafine*, mélange de fromage vieux et d'ail, corsé à l'extrême. Aux fromages, d'autres préféraient l'opulent plat de charcuterie froide comportant longeole et saucisson, dont chaque *morce* était plus ou moins enrobée de moutarde, claire pour les gosiers blindés, brune pour les plus délicats.

Mais l'on ne buvait pas que du vin dans les estaminets carougeois. A moins dix – c'est-à-dire à midi moins dix – et le soir encore, les hommes allaient prendre la *coueste*, l'absinthe qui échauffait tant les têtes qu'il fallut l'interdire en 1908.

La bière aussi avait son succès, parce qu'il y avait une brasserie à Carouge. Et il est bon de rappeler à ce propos ce que, jusqu'il y a peu d'années, l'on désignait sous le nom de *carougeoise*. C'était une chope de 2,5 décilitres créée par le brasseur de Carouge qui, se refusant à ajuster le prix de sa bière à celui que ses concurrents genevois avaient fixé, préféra réduire la quantité et servit son produit dans une nouvelle chope que, de Soral à Versoix, de Moniaz à Malval, en passant par tous les cafés de Genève, l'on appela désormais une *carougeoise*<sup>24</sup>.

Habiter dans le voisinage d'un café n'était pas toujours très agréable. Souvent, au cours des chaudes nuits, lorsque les portes demeuraient ouvertes, la voix éraillée d'un ivrogne s'essayant à la romance trouait le silence du quartier. Ou c'était les éclats d'une dispute violente ponctuée de coups de poing sur la table chargée de verrerie. Mais c'était aussi, parfois, le son d'un harmonica jouant sentimentalement un air transalpin, essayant de couvrir les clamours inintelligibles d'Italiens qui jouaient à la *morra*, jeu où les contestations me paraissent, aujourd'hui encore, avoir été bien plus véhémentes que celles qui accompagnent le jass. Les jeux de boules installés dans la cour de quelques cafés constituaient aussi une source de bruit particulier: celui que faisaient les boules de bois allant frapper la lourde planche suspendue au fond du jeu.

En automne, au moment où les viticulteurs livraient le moût fraîchement coulé du pressoir, la foule des *chenoilles*, des *pirates* du quartier se tenait prête à intervenir.

Le conducteur de la *bossette* avait à peine abandonné son char pour aller boire un verre ou pour annoncer son arrivée au cafetier qui avait acheté une partie de la vendange, que la multitude des gamins était sur place. Chacun d'eux muni de son *fifre*, un tuyau de caoutchouc, sautait sur le char, enfonçait cet appareil jusqu'au doux nectar et aspirait, pompait jusqu'à ce que le liquide coulât dans sa bouche. Tout le monde buvait à longues gorgées, avec délices, se gavait de moût jusqu'au moment où un coup de fouet cinglait l'air, signe que le charretier était de retour. C'était alors le sauve-qui-peut général, mais provisoire jusqu'à l'arrivée d'une autre *bosse* dans le voisinage.

<sup>23</sup> René-Louis Piachaud, op. cit., p. 51.

<sup>24</sup> Cf. Henri Tanner, «Carouge», p. 12.



Le marché de Carouge un jour de printemps 1967.

### *11. Le marché*

Chaque semaine, aux premières heures des mercredis et des samedis, la place du Marché prend vie. Sous la voûte des platanes séculaires, toute une troupe de gens parlant, aux premières années du siècle, haut le patois s'installaient au petit matin. Ces hommes et ces femmes descendaient des flancs du Mont-de-Sion ou du bas du Salève, certains de plus loin même qui avaient roulé une bonne partie de la nuit. Ils s'en venaient vendre des légumes, des œufs, du beurre, des volailles et des lapins; des reblochons et des cérasses, au printemps des cabris et du miel. Ces jours-là, selon l'expression de M. Tanner, la place du Marché sentait «la soupe froide à cause des légumes étalés à même le sol»<sup>25</sup>.

J'entends encore la voix forte et rauque de la Philomène pénétrant de bon matin dans la cuisine de ma tante. Cette bonne Savoyarde descendait du Châble en poussant une ancienne charrette d'enfants, haute sur roues, chargée de corbeilles d'osier brun-roux, rondes et peu profondes, débordantes de légumes de toutes sortes qu'elle s'en venait offrir à quelques-unes de ses bonnes clientes, en un langage mi-patois, mi-français, avant d'aller les vendre sur la place du Marché.

Selon la saison, cette place s'ornait encore de parterres de fleurs: A Pâques, les jonquilles de Reignier; plus tard, les gentianes bleues et les gentianes jaunes utilisées pour l'eau-de-vie, cueillies au Vuache ou au Jura; en été, les cerises de Feigères et de Saconnex-d'Arve, les fraises des bois récoltées aux Voirons et coulées dans un sachet fait d'écorce de sapin fleurant bon la résine fraîche; en automne, les pommes et les poires.

Les charcutiers et les laitiers de la ville avaient aussi leur éventaire, une

<sup>25</sup> Henri Tanner, «Carouge ou comment naît...», p. 14.

table de fortune formée d'un *plateau* posé sur deux chevalets. Ils y disposaient boudins, atriaux, longeoles et saucissons, ou fromages, tommes et reblochons à l'odeur pénétrante.

Tout autour de la place, attachés aux barrières qui existent encore de nos jours, les chevaux et les ânes piaffaient et secouaient le sac d'avoine suspendu à leur museau.

A la fin du siècle dernier et au début du nôtre, les marchands venaient du Genevois, du Chablais et même du Pays de Gex. En sorte que la veille au soir déjà, l'animation était grande à Carouge. Tout ce monde de paysans et de coquetiers se pressait dans les cours des auberges, à l'Ecu de Savoie, à la Croix-Blanche ou au Mont-Blanc, où l'on pouvait loger «à pied et à cheval», selon l'expression du moment. Durant la nuit entière, c'était un défilé de chars et de carrioles de tous genres ponctué par le martellement des sabots des chevaux sur les pavés; c'était un défilé aussi de gens qui donnaient de la voix, émoustillés sans doute par les arrêts nombreux dans les estaminets qui jalonnaient leur route.

## 12. *Les foires*

Il n'y avait pas qu'aux jours de marché que Carouge vivait bruyamment. L'animation était vive également les jours de foire.

Par lettres patentes du 6 juin 1777, Victor-Amé III a accordé à Carouge deux foires, les 24 août et 2 novembre. Ces jours ont été proposés par les habitants du bourg qui, pour des raisons d'ordre économique, les jugent être «des jours très convenables». En effet, «l'un se trouve d'abord après moisson, et l'autre d'abord après vendange. C'est dans ces circonstances que les agriculteurs ont le plus de denrées à vendre et plus d'envie de s'en défaire» écrit Botton de Castellamont, général des finances, le 31 mai 1777<sup>26</sup>. Et cependant, en novembre 1780, l'auteur inconnu d'observations sur les foires et marchés de Carouge conclut à ce qu'il conviendrait de fixer ces foires «dans des temps plus commodes». Il donne pour arguments que «sur la fin du mois de mai, chacun a fait ses emplettes et s'est procuré les bestiaux dont il a besoin», et que le 2 novembre est un jour «où tout fidèle se fait un devoir de se rendre dans son Eglise pour y assister aux services et prières qui se font pour les défunt»<sup>27</sup>. On voit qu'à ce moment, la date de la première foire a déjà été avancée d'août à mai<sup>28</sup>.

Au début du siècle, celle de mai attirait beaucoup de monde parce qu'elle s'accompagnait d'un concours de bétail et d'une exposition de machines agricoles. Avec la foire de Cruseilles, c'était l'une des plus importantes du Genevois. L'on y venait de fort loin.

Le bétail était parqué d'une manière bien déterminée: les ânes, mulets et chevaux, le long de la place du Marché, à gauche en descendant; les vaches laitières leur faisaient face, sur le côté opposé. Devant l'église, on

<sup>26</sup> Cité par M. André Corboz, op. cit., p. 506.

<sup>27</sup> Cité par M. André Corboz, op. cit., p. 507.

<sup>28</sup> Cf. aussi E. H. Gaullieur, «Annales de Carouge», Genève 1857, pp. 111 et 125.

groupait les cabris, chèvres et boucs dont l'odeur se répandait largement alentour. Derrière l'église, c'était l'emplacement réservé aux porcs et, sur l'actuelle place de Sardaigne, l'on parquait les moutons ainsi que les génisses. Dans les Promenades, les bœufs de boucherie et les taureaux étaient liés solidement aux boucles scellées dans les murs dont quelques-unes subsistent de nos jours<sup>29</sup>.

Sur la place du Marché elle-même, les forains et marchands de toutes sortes s'étaient installés. Les pompiers portant le casque et revêtus de leur uniforme assuraient le service d'ordre, tandis que les sauveteurs auxiliaires tendaient les cordes qui empêchaient les curieux de s'égarer où il ne fallait pas.

### 13. *Les coutumes périodiques*<sup>30</sup>

#### 13.1 *Le Nouvel-An*

Au Nouvel-An, ce sont les traditionnels souhaits. Les enfants font la tournée de tous les proches, oncles et tantes, parrains et marraines, grands-parents, pour leur présenter des vœux en leur donnant un baiser. En retour, ils reçoivent leurs *étrennes*, une piécette d'argent ou un jouet.

A partir de 1921, les commerçants carougeois utilisent largement les pages du journal local pour adresser leurs «vœux sincères de bonne et heureuse année» à leur clientèle.

Aux premières années du siècle, la Fanfare sonne la diane dans les rues de la ville dès 10 heures le matin. L'on n'est pas très matinal sur les bords de l'Arve!

Les plus importantes sociétés organisent, le matin du Jour de l'An, dès 11 heures, un *vermouth traditionnel*. C'est une verrée apéritive à laquelle elles convient les membres et amis sympathisants et au cours de laquelle, bien entendu, plusieurs discours sont prononcés, félicitant la société invitante de son activité durant l'année écoulée et formulant des souhaits pour ses succès futurs. Peu d'années plus tard, le Conseil administratif de la ville organise lui-même un *vermouth traditionnel officiel*<sup>31</sup> et, depuis 1968, la quarantaine de groupements que compte le Cartel des sociétés carougeoises offrent en commun un *vermouth traditionnel* ce qui évite à chacune d'elles le soucis d'en organiser un et aux participants de s'alcooliser autre mesure, obligés qu'ils sont de les visiter tous par amitié.

#### 13.2 *La Fête des Rois*

La *Fête des Rois* est célébrée dans chaque ménage, le dimanche qui suit le 6 janvier, parce que, ce jour-là, chaque boulanger fait don à ses clients d'une *couronne*, bien dorée, dans laquelle il a dissimulé un poïs et une

<sup>29</sup> Cf. Paul Maerky, «Souvenirs d'un gamin de Carouge», Neuchâtel et Paris 1937, p. 167.

<sup>30</sup> J'espère pouvoir un jour décrire les autres traditions, en particulier celles qui jalonnent la vie humaine, du berceau à la tombe.

<sup>31</sup> Journal de Carouge du 22 décembre 1923.

fève qui désigneront respectivement le roi et la reine. Plus tard, ces légumineuses céderont la place à de petites figurines de porcelaine; mais alors, le boulanger aura cessé de remettre le *royaume* en cadeau!

Le samedi suivant, la Lyre de Carouge organise traditionnellement sa *Fête des Rois* en son local, derrière l'Olivier de Provence, soirée où elle offre aux familles de ses membres et à leurs amis du thé et des morceaux de *couronne* dont l'un contient la petite poupée qui désignera la reine. A cette élue, le président de la chorale donnera un baiser en lui remettant un pot de fleurs qui est souvent une azalée. Et la soirée s'achève par une partie récréative fort gaie et un bal qui dure très tard dans la nuit.

### 13.3 Pâques

A Carouge comme ailleurs, le dimanche de Pâques était le jour où les hommes arboraient le premier chapeau de paille de la saison. La grosseur de la paille du canotier pouvait donner une indication sur la situation sociale de celui qui le portait, les pailles fines étant les plus chères.

L'après-midi, les enfants couraient dans les prés pour chercher les œufs teints en rouge, vert, brun ou jaune, qu'on avait cachés sous les haies à leur intention. Les colorants chimiques n'étaient pas encore largement introduits dans les modestes ménages carougeois. Aussi, pour teindre les œufs avait-on des procédés fort simples. Mis à cuire avec des *carottes rouges*, des betteraves, ou dans une décoction de pelures d'oignons, les œufs devenaient lie de vin ou bruns, jaunes si l'on mettait peu de celles-ci dans l'eau. La couleur verte s'obtenait avec une certaine quantité d'épinards. Pour leur donner du brillant, on frottait les coquilles au moyen d'un morceau de lard.

Au tout début du siècle, les gamins s'assemblaient sur la place du Marché pour *coquer* les œufs. Chacun se munissait de quelques œufs cuits durs qu'il *coquait* avec ceux de l'un de ses camarades. Celui qui réussissait à casser les deux extrémités de l'œuf de son adversaire le gagnait. C'était à qui en emportait le plus à la maison!

Le *Lundi de Pâques*, on faisait une excursion en famille ou avec l'une des nombreuses sociétés locales. Pour les *quatre heures*, l'on engloutissait une copieuse salade d'œufs cuits durs, arrosé d'un petit vin blanc de la région. Le plus souvent, ces promenades avaient pour but l'un des villages du pied du Salève. L'on s'y rendait en bandes joyeuses et l'on en revenait bras dessus, bras dessous, en chantant. La gaîté était générale et faisait que les cinq ou six kilomètres qui séparent Collonges du Rondeau étaient allègrement franchis. Les familles nanties, comme l'on dit de nos jours, louaient les breaks du Père Châtillon, lourdes guimbardes aux rideaux multicolores que tiraient deux chevaux dociles habitués au parcours.

Vrai est-il que ces promenades en famille devenaient dominicales ou presque, selon le temps, durant la période qui allait de l'Ascension au Jeûne genevois, le second jeudi de septembre.

### 13.4 *Le premier mai*

Jusqu'avant la première guerre mondiale, chaque 1<sup>er</sup> mai, les garnements de Plainpalais et ceux de Carouge se rencontraient en luttes héroïques, souvent sanglantes.

La bataille avait lieu entre garçons, sur le Pont-Neuf, à la sortie de l'école, le matin dès 11 heures, l'après-midi dès 4 heures. Armés de gourdins, lançant des pierres dont quelques courageuses filles assuraient le ravitaillement, les partis ennemis s'affrontaient et tentaient des invasions sur le territoire d'en face, jusqu'au moment où, comme dans le Cid, le combat cessait faute de combattants... ou intervenaient les gardes de police. En 1911, par exemple, les Carougeois ne sont pas au pont lorsque les Plainpalistains arrivent. Ceux-ci franchissent la «frontière» et poussent une pointe sur la place d'Arve où a lieu le contact entre adversaires. La bagarre éclate et bientôt ceux de la rive droite de l'Arve font retraite. Mais ils reviennent le lendemain en force. La bataille est arrêtée par l'arrivée des gardes qui s'emparent de cinq gamins, quatre Plainpalistains et un Carougeois, auxquels contravention est infligée<sup>32</sup>.

### 13.5 *Les Promotions*

Le premier dimanche de juillet, ce sont les *Promotions*, fête qui clôt l'année scolaire.

Pour les tout petits, les *Promotions* constituent véritablement l'entrée dans la vie sociale. C'est le premier contact, en tant qu'acteur, avec les tambours, la fanfare, les drapeaux, avec les gendarmes, magnifiques dans leur tenue de gala, les autorités précédées de l'huissier revêtu de l'ample manteau rouge et jaune, couleurs cantonales.

Les garçonnets portent un pantalon neuf, des souliers neufs aussi qui crient à chaque pas et qui, vers la fin de la journée, font très mal aux pieds. Les fillettes sont parées de robes légères aux couleurs tendres ; leurs cheveux sont bouclés comme jamais, grâce aux papillotes de papier de journal sur lesquelles leur maman a serré les mèches plusieurs jours durant. Sur ces chevelures blondes, brunes ou rousses, des nœuds de ruban aux teintes choisies s'agitent au rythme de la marche. Tous ces enfants arborent, sur le cœur, une cocarde formée de deux bouts de ruban rouge et vert, cousus en croix sur une épingle de nourrice.

Depuis bien longtemps, les *Promotions* se déroulent selon un cérémonial invariable.

Le matin, dans la grande Salle des fêtes, c'est le rassemblement des élèves qui s'efforcent d'écouter les discours et s'animent au moment de la distribution des prix : livres à couverture rouge, dorés sur tranche, entourés d'une bande de papier sur laquelle le nom du lauréat a été joliment calligraphié.

Vers midi, tandis que les autorités municipales retiennent leurs invités à un banquet, dans chaque famille on marque l'événement par un menu ou parfois, plus simplement, par un dessert qui sort de l'ordinaire.

<sup>32</sup> Cf. «Le Carougeois» du 4 mai 1911.

L'après-midi, c'est le défilé dans les rues de la ville. Emmenés par la Fanfare, suivie elle-même des autorités – délégué du Conseil d'Etat et élus carougeois – «des messieurs fort graves qui se promènent surmontés d'un *tube* et vêtus d'un *sifflet*»<sup>33</sup>, puis de l'ensemble des élèves des écoles, le cortège est fermé par un peloton de sapeurs-pompiers casqués d'or! Après le tour de ville, tout ce monde débouche dans la cour du Stand – la Salle des fêtes – où a lieu le goûter composé de gâteaux arrosés de larges rasades de citronade. Puis l'on passe d'un jeu à l'autre, on suce des *cornets de glace* aux parfums et aux couleurs divers; l'on va du carrousel de chevaux de bois aux balançoires. Le soir, bien qu'un peu fatigué, l'on trouve la force d'aller admirer le feu d'artifice tiré sur la place du Marché, devant l'église. Plus tard, sur la pelouse de la Salle des fêtes, la jeunesse – celle des dix-huit ans environ – fait des rondes en chantant comme jadis, maintenant ainsi l'un des plus anciens types de danse. Toutes y passent: «A mes côtés, j'ai un rosier», «La grande perche», «Là-haut, sur ces montagnes», «Nous n'irons plus au bois», «Pour faire un voyage sur terre»<sup>34</sup>. Ce sont là, pour les jeunes gens, autant d'occasions de s'embrasser, germe peut-être d'amours futures.

### 13.6 *La vogue*

La période des vacances scolaires n'est pas achevée qu'avec septembre, le temps des réjouissances revient. C'est la *vogue*!

On sait que la *vogue* est la fête célébrée en l'honneur de la dédicace de l'église paroissiale, à Carouge, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Dès 1780, la *vogue* fut le 14 septembre, alors jour chômé. Plus tard, avec permission spéciale de Rome, la fête fut avancée au dimanche précédent cette date.

De fêtes strictement religieuses qu'elles étaient à l'origine, les *vogues* se compléteront très tôt de réjouissances profanes. La partie religieuse n'a pas disparu, mais elle est moins évidente chez nous parce qu'elle est confinée dans l'église. Ce n'est sans doute pas par hasard cependant qu'en 1923, les autorités religieuses carougeoises choisirent le jour de la *vogue* pour bénir la croix qui devait être replacée sur le clocher de l'église qui venait d'être rénové. Ce dimanche-là, les catholiques de Carouge défilèrent devant cette croix, la touchèrent une dernière fois avant qu'elle fût hissée sur le gros clocher neuf, le *lundi de la vogue*<sup>35</sup>.

A l'époque qui nous intéresse, le complément profane de la *vogue* est une fête officielle placée sous les auspices des autorités municipales, mais organisée par l'ensemble des sociétés carougeoises. Elle porte d'ailleurs le nom de «Fête communale»<sup>36</sup>.

Le programme de la *vogue*, étalé sur trois jours – samedi, dimanche et

<sup>33</sup> «Le Carougeois» du 6 juin 1907.

<sup>34</sup> L'air et les paroles de ces rondes sont donnés par M. Frédéric Mathil, dans «Enfantines de Genève», Archives suisses des traditions populaires 43 (1946), pp. 633, 640, 646, 648.

<sup>35</sup> Cf. «Journal de Carouge» du 15 septembre 1923.

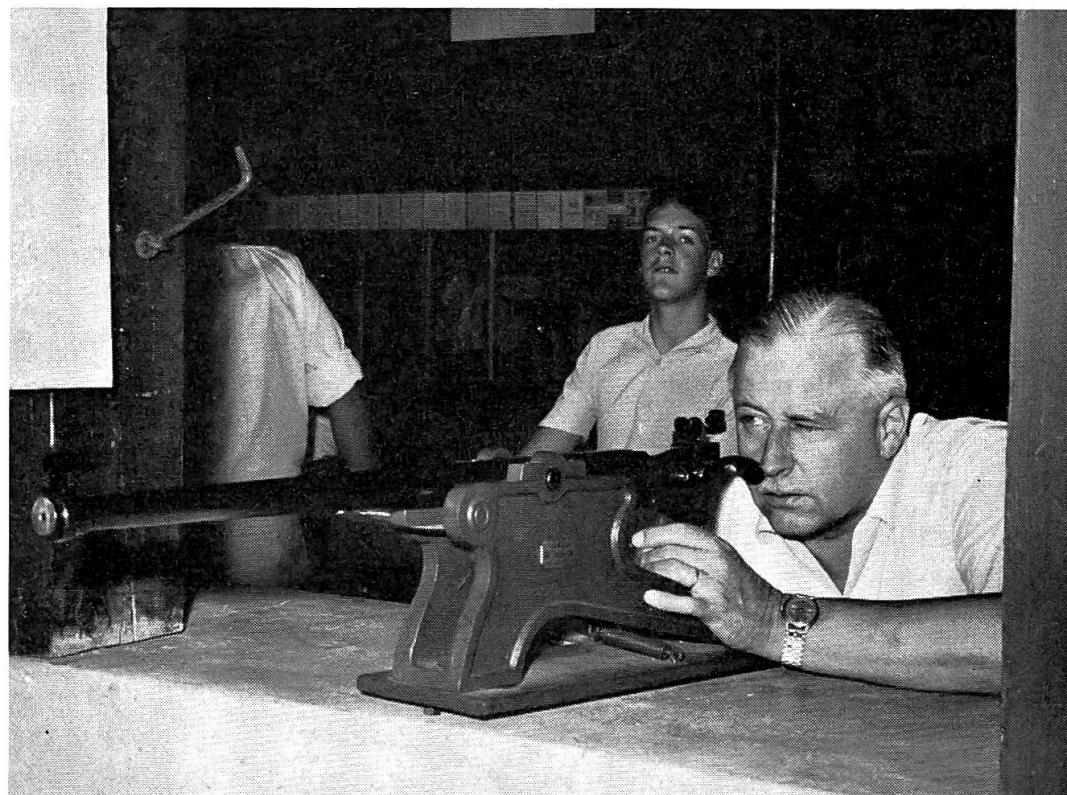
<sup>36</sup> La *vogue* n'a pas été organisée durant la période de 1914 à 1918.

lundi – avec retour le samedi et le dimanche suivants, demeure immuable année après année. Le dimanche matin, à 6 heures et demie, on tire des salves et la Fanfare sonne la diane aux carrefours et sur les places. Cette dernière est cependant remplacée, certaines années, par une *retraite aux flambeaux* qui se déroule le samedi soir. Le cortège est formé de toutes les sociétés et, sur les places, la Gym présente des productions telles que pyramides.

L'après-midi, un cortège défile dans les rues de la cité, pavées et bordées d'oriflammes agitées par le vent. Après quoi, la foule va se réjouir. Dès le samedi déjà, à partir d'une heure, et jusqu'au lundi à midi, on tire au canon au stand communal. Rassurez-vous, ce n'est pas la grosse artillerie qui est mise à feu en cette occasion; ce n'est qu'une sorte de mortiers posés sur une table, utilisant une munition de calibre raisonnable. Le *lundi de la vogue*, la vie est celle d'un dimanche. La voirie suspend la levée des immondices, les employés municipaux ont congé, les coiffeurs et autres artisans ferment boutique à midi. Seuls les commerces de victuailles sont ouverts, comme la veille aussi d'ailleurs. Les écoliers eux-mêmes sont privilégiés. Alors que, ce lundi-là, les écoles de la ville de Genève rouvrent leurs portes après les grandes vacances d'été, à Carouge ce n'est que le lendemain que les élèves reprennent, sac au dos, le chemin de l'école.

Le lundi soir, chacun se dirige vers le haut de la ville, jusqu'au Rondeau, pour voir défiler le *cortège des rois*. Ceint de l'écharpe rouge et verte, le roi du tir au canon marche aux côtés du roi du tir à la carabine, de conserve avec le président de la Société du tir au canon, du comité d'organisation de la *vogue* et des représentants des autorités. Arrivée au Rondeau, la

Le tir au canon de la *vogue* (photo aimablement communiquée par la Société de tir au canon de Carouge.)



Fanfare s'installe sur un podium et donne un concert jusqu'à l'heure fixée pour tirer le feu d'artifice. Enfin, pour clore celui-ci, la place s'illumine en rouge et en vert. La *vogue* a vécu. Non pas tout à fait, parce que l'on danse encore partout et que les samedi et dimanche suivants, l'on aura le *retour de la vogue*, moins brillant certes, mais très animé tout de même.

Jusqu'au moment de la crise économique des années vingt et sauf de 1914 à 1918, la *vogue* est fêtée dans tous les quartiers de la ville. Devant les cafés, la multitude des chaises et des tables envahit trottoirs et chaussées. Ce jour-là, après-midi, le Carougeois descend dans la rue avec tous les siens et s'en va d'une baraque foraine à l'autre, n'interrompant son *tour de vogue* que pour boire en famille une goutte de vin avec de la limonade pour les gosses.

Dans la famille elle-même, la *vogue* est célébrée aussi. Un ou deux jours auparavant, la ménagère prépare la traditionnelle *figâce*, large tarte aux pruneaux juteux, dont il faut tenir les tranches à deux mains, et que souvent l'on a porté à cuire dans le four du boulanger voisin. A en croire certains, ce terme de *figâce* aurait été rapporté de la Provence par un cabanotier genevois qui avait dégusté là-bas un gâteau aux figues ainsi dénommé. Toutefois, comme chez nous l'aigre bise est peu propice à la croissance du figuier, nos horlogers baptisèrent-ils *figâce* la tarte aux pruneaux qui, traditionnellement, se mange à la *vogue* de Carouge, au Jeûne genevois et au Jeûne fédéral.

Sur les places de la ville, les forains ont monté leurs *baraques*: manèges à chevaux de bois, décorés de perles et de bimblotterie rutilante; balançoires aux montants blancs et bleus ornés de miroirs étincelants; tirs aux pipes avec leurs automates de tous genres que les habiles tireurs savent mettre en mouvement, à la joie des gamins spectateurs; cirque devant lequel les artistes font la parade, le lutteur défiant chacun; ménagerie aux animaux somnolents. A tout cela, il faut ajouter les métiers de moindre importance: les margottons où le bon numéro donne le droit de choisir et d'emporter un gros pain de sucre enveloppé dans son papier violet, un coussin dodu brodé de motifs représentatifs, une petite bicyclette d'enfant, et tant d'autres objets. Au nombre de ce genre de jeux, il en est un qui a marqué dans mes souvenirs. Il se composait d'un mât de métal brillant, haut d'environ 75 centimètres, au bout duquel tournait une sorte de carrousel. Au bord de celui-ci, de menus objets étaient suspendus, chacun d'eux portant un chiffre. A un certain moment, lorsque le forain avait vendu tous les billets correspondant à ces numéros, un petit personnage que nous appelions Bobino, sorte de poupée articulée, grimpait, mû par un mécanisme, au haut du mât et décrochait au moyen de la petite perche qu'il tenait dans les bras, l'un des objets suspendus qui, par le numéro qu'il portait, désignait le billet gagnant. Les lots, bibelots de toutes sortes, étaient bien modestes.

Il y avait encore les marchands de glaces, de pain d'épices ou de guimauve, cette guimauve d'un vert-pâle si beau, qui sentait si bon et que le vendeur avait si bien su triturer pour la courber en gracieuses volutes. Les confi-

seurs et rôtisseurs embaumaient à l'entour d'eux les rues ou les places.

Accourus de partout, les gens s'installaient en foule dans le jardin du pâtissier Martel, successeur de Nyffenegger qui avait lancé, vers 1820, son délicieux *polonais*, gâteau feuilleté fourré d'une masse onctueuse d'amandes amères – que d'aucuns prétendaient n'être que des noyaux de pêches – généreusement parfumée à la fleur d'oranger. Cette spécialité carougeoise se mangeait tiède, arrosée d'une bouteille de «Seyssel», vin pétillant célèbre dans le pays.

Mais la *vogue* de Carouge avait une attraction que l'on ne trouvait nulle part ailleurs: la *baraque du nègre*. Jusqu'en 1914, il ne pouvait y avoir de *vogue* sans le *nègre* ou le *sauvage*. C'était d'ordinaire un tireur de sable qui, le corps et le visage enduits de noir, se faisait enfermer dans une cage aux barreaux épais, d'où il poussait des rugissements féroces, se contorsionnait en brimbalant les chaînes qui l'entraînaient, et mordait dans un lapin ou un rat qu'on lui jetait à heures déterminées. L'on n'aurait pas voulu s'en retourner chez soi sans avoir assisté à ce spectacle.

Mais qu'étaient donc ces tireurs de sable pour que l'un d'eux se prête à pareille exhibition ?

Les tireurs de sable – ou *sableurs* comme on les appelait communément – étaient de solides gaillards qui accomplissaient leur rude besogne «la tête au soleil et les pieds dans l'or que roule l'Arve grise»<sup>37</sup>. M. Henri Tanner les a dépeints en ces termes:

Les jambes nues, le pantalon roulé sur les cuisses, les orteils violets et le nez de la même couleur, on les voyait, debout à l'arrière de leur barque plate, enfonçant dans l'eau tumultueuse leur pelle à long manche. S'arquebouant et tirant, ils remontaient à chaque coup quelques kilos de sable et la barque, peu à peu, s'enfonçait jusqu'au bord.

C'était un rude travail, qui avait des règles, son style et sa beauté...<sup>38</sup>

Sous leur écorce rugueuse, les *sableurs* avaient du cœur. Mangeant ferme, buvant sec, ils devenaient tapageurs quand ils avaient vidé *coueste* sur *coueste*, demi-pot sur demi-pot. Hargneux parfois, ils s'extériorisaient en imprécations bruyantes, emplissaient les cabarets de leurs puissantes clameurs. Ils n'en demeuraient pas moins de bons types, prêts toujours à se lancer dans l'Arve glacée pour y secourir celui qui allait se noyer, prêts aussi à mettre leur vie en jeu quand, dans un incendie, il fallait intervenir rapidement.

Il fut un temps où l'autorité versait une prime pour toute personne qu'un sauveteur repêchait en Arve, au péril de ses jours. Aussi, quand un *sableur* avait la bourse plate, trouvait-il toujours un compère qui se jetait volontairement dans les flots, appelait à l'aide, et au secours duquel il fallait aller. En quelques brasses, le *sableur* atteignait le soi-disant suicidaire qui, fort nageur lui aussi, se laissait couler au fil de l'eau en «faisant la planche». Sauveur et sauvé regagnaient la rive où des témoins attendaient, puis tous deux s'en allaient encaisser la prime au poste de police.

<sup>37</sup> «Journal de Carouge» du 15 mars 1924.

<sup>38</sup> Henri Tanner, «Petite suite carougeoise», p. 65.

L'autorité se rendit compte de la supercherie et décida de ne payer la prime qu'à ceux qui ramèneraient le cadavre d'un noyé. Néanmoins, bons enfants, les tireurs de sable ont continué à voler au secours de leurs semblables, pour le seul plaisir de se conduire en honnêtes hommes.

Pour compléter les ressources nécessaires à leur bonheur, les *sableurs* usaient d'un autre moyen, pas très licite si l'on veut mais qui, en réalité, ne nuisait pas à d'autres humains, au contraire! Ils allaient dans quelque maison bourgeoise essayer de vendre à prix honnête – donc le plus haut possible – les truites ou les ombres qu'ils avaient pêchées à la barbe de la gendarmerie, en temps prohibé et avec des moyens tout autant prohibés.

Bons jusqu'au dévouement, indépendants, frondeurs, intraitables à leur gré, ne craignant ni Dieu ni diable, les *sableurs* carougeois tenaient à la liberté totale!

### 13.7 *Les veillées*

Peu de temps après la *vogue*, au début de novembre, s'ouvrait la période des *veillées* qui s'étendait jusqu'aux premiers jours du printemps.

La *veillée* avait pour cadre la cuisine, seule pièce chauffée par le potager et fleurant bon la soupe aux légumes. Elle prenait ici un caractère d'intimité tranquille. Dans notre famille, c'était chez l'arrière-grand-père que s'assemblaient quelques-uns de la maison, une fois la journée finie. Il y avait aussi des voisines et voisins attirés par l'ambiance paisible. L'aïeul – le seul à savoir lire, avec les jeunes – de sa voix monotone lisait le plus souvent des fragments de la Bible; c'était aussi le prix qu'aux *Promotions* le «cadet» avait reçu comme récompense ou encore le livre rouge doré sur tranche, cadeau de Nouvel-An, livres édifiants évoquant de puériles aventures qu'on commentait quand le lecteur s'interrompait. Et les vieux, comme les jeunes, s'attendrissaient sur le sort des héros malheureux ou s'ébaudissaient sur les frasques de malicieux garnements. Parfois, en place de lecture, on chantait les refrains populaires anciens ou nouvellement venus de Paris.

### 13.8 *La mascarade de l'Escalade*

En décembre, alors qu'à Genève, depuis le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, l'on commémorait par des mascarades l'Escalade du 12 décembre 1602, à Carouge, près de cent ans après son rattachement à Genève, la victoire sur le Duc de Savoie passait inaperçue ou presque. Et pour cause! «Quand nous étions petits – relate un bon Carougeois de 1923 – et que nos copains de Genève nous parlaient de cette fête historique, nous prenions des airs vexés. Car enfin, nous en étions, nous, de ceux qui reçurent la *pile* en cette nuit mémorable!»<sup>39</sup>

Au reste, je sais que mon grand-père maternel – d'origine savoyarde – pareillement à maints autres de ses contemporains et compatriotes, interdisait à ses enfants, filles et garçons, de se déguiser à l'Escalade et d'aller aux bals masqués à Genève.

<sup>39</sup> Ego, dans le «Journal de Carouge» du 8 décembre 1923.

### 13.9 Noël

Avec l'Escalade, la fin de l'année approchait; l'on était vite à Noël.

Si la coutume de l'arbre de Noël s'instaure, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans les milieux religieux, puis dès le début de notre siècle dans certaines sociétés comme la Fanfare et la chorale «La Lyre», ce n'est guère qu'à partir de la première guerre mondiale qu'elle se répand dans les familles et qu'elle s'étend à d'autres associations: société de gymnastique, cuisines scolaires.

Devant l'irradiante parure du sapin de Noël, sous le feu des petites bougies multicolores, les enfants assemblés restent bouche bée à écouter les paroles graves et les recommandations que leur adresse Chalande à la longue barbe blanche, à la houppelande brune ou rouge. Bientôt, il leur fait chanter l'air traditionnel de *Chalande est venu*, après quoi il leur distribue des oranges en guise de récompense, accompagnées parfois d'un modeste jouet.

Chalande visitait, mais sans qu'on le vît, chaque maison où il y avait des enfants, dans la nuit du 24 au 25 décembre. Il déposait ses présents dans les souliers que les enfants plaçaient, avant d'aller au lit, devant la cheminée ou sur le fourneau potager. Tôt le matin de Noël, les gamins se levaient, curieux et impatients de voir ce que Chalande leur avait apporté, tandis que, du coin de l'œil, les parents guettaient les réactions de leurs rejetons. C'était ensuite la tournée chez les grands-parents, chez les oncles et tantes où, la veille, les gosses avaient été aussi déposer un soulier. Comme partout chez nous, le petit turbulent pour qui l'obéissance n'était pas la qualité dominante, trouvait dans sa chaussure une verge en lieu et place d'un jouet, de douceurs ou d'amandes dites *coques-moles*.

A la maison, dans la nuit du 24 au 25 décembre et le jour même de Noël, on mangeait en quantité les *rissolles* qui, dès après leur fabrication, avaient été placées sur tout ce qui pouvait servir de plateau. Chaussons de pâte feuilletée farcis d'une épaisse compote de purée de poires Charlon, additionnée d'écroces d'orange et de citron confites, de raisins secs et d'épices, les *rissolles* étaient mises à cuire au four du potager ou parfois frites à la poêle dans de la graisse bouillante<sup>40</sup>. La mère de famille ne manquait pas de confectionner à l'intention du plus glouton de ses rejetons une *rissole* plus volumineuse que les autres dans laquelle la farce était de l'ouate ou une petite pelotte de faux-fil.

Dans plusieurs ménages, l'on faisait également des *bracelets* au moyen du fer au décor spécial, bien chauffé sur le potager et graissé avec une *couenne* de lard.

Quelques jours plus tard, l'on fêtait le Jour de l'an. Une nouvelle année commençait!

### 14. Conclusion

Dans son «Guide d'étude directe des comportements culturels», M.

<sup>40</sup> Lorsque les *rissolles* étaient mises à frire, la pâte ne devait pas être feuilletée, mais «brisée».

Marcel Maget remarque que «pas plus qu'aucune autre, la recherche ethnographique n'est à l'abri des sollicitations affectives» et, entre autres, de «l'attachement filial à la mémoire des ancêtres et aux vestiges des genres de vie qui furent leurs et exprimaient leur être.» Et notre auteur ajoute plus loin: «Tant que ces impulsions n'ont pas été canalisées et orchestrées dans un programme d'action cohérente, la prédominance de l'affectif fausse l'observation par l'emploi de critères mal définis...»<sup>41</sup>

En dépit de tous les liens affectifs et sentimentaux qui m'attachent à Carouge où, quittant les rives pourtant si belles du lac Majeur, l'un de mes ancêtres est arrivé jeune adolescent au début du 19<sup>e</sup> siècle, où il a trimé, où il a aimé, où il a fait souche avec une brave Carougeoise, j'espère être demeuré assez lucide et objectif dans ma relation de la vie carougeoise durant le premier tiers de notre siècle.

<sup>41</sup> Marcel Maget, «Guide d'étude directe des comportements culturels», Paris 1953, p. XXII.